

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 07 Octobre 2017

Salle des Fêtes de PARASSY

Présents :

Mmes BOLARD Amélie et FONTAINE Séverine,
Mrs BELHADJ Alain, CARVALHO François, CLOUVET Jean-Claude, DENIZOT Philippe, GARCIA Salvador (Représentant UNAF), GUERIN Patrick, HERRERO Paul, JACQUET Yves, RICHARD Joël (Représentant des Éducateurs), ROSSIGNOL Eric, TERMINET Marc et TERMINET Patrick.

Assistent :

Monsieur LE GOFF Yves, Expert Comptable,
Monsieur ROYER Gilles, Commissaire aux Comptes,
Monsieur DEMAY Francis, Président de la CDA,

Invités :

Madame PINSON Nicole, Maire de PARASSY,
Monsieur GOMEZ Jean, Chargé de Mission Sports et Jeunesse au Conseil Départemental,

Excusés :

Monsieur VALLÉE Thierry, Vice-Président du Conseil Départemental chargé des Sports,
Monsieur OURY Raymond, Président du CDOS,
Monsieur LAVERGNE Stéphane, Président du Comité Départemental Sport Adapté,

Comité Directeur :

Mrs Dr BONNEAU Pierre et COUREAU Michel

Le Président du DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL, [Antonio TEIXEIRA](#), ouvre les débats à 9h15 en présence d'un grand nombre de représentants des clubs du département, le quorum étant atteint.

♦ Allocution de Monsieur Gérard GAUMAIN, Président du FS PARASSY,

Monsieur Le Président du District du Cher de Football,
Monsieur Le Président de la Ligue Centre Val de Loire,
Monsieur Le Représentant du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs les Représentants des clubs du Cher,
Mesdames, Messieurs,

Le Foyer Rural de PARASSY est heureux de vous accueillir pour cette Assemblée Générale du District du CHER.

Le FS PARASSY en quelques mots, c'est d'abord près d'un ½ siècle de football en milieu rural pour une commune d'environ 420 habitants et en 2019 nous fêterons son cinquantenaire.

Le FS PARASSY c'est 4 saisons au niveau départemental le plus haut, un ¼ de finale de la Coupe du Cher contre le BAC. C'est aussi deux équipes seniors depuis plus de 40 ans, ainsi que les jeunes en entente avec les clubs des AIX/RIANS et Sainte-Solange depuis plus de 15 ans.

C'est pour cela que recevoir cette AG aujourd'hui est pour nous un moment important. Je vous souhaite donc au nom du club et de ses licenciés une très bonne Assemblée Générale. Merci.

♦ **Allocution de Madame Nicole PINSON, Maire de PARASSY,**

Monsieur Le Président du District du Cher de Football,
Monsieur Le Président de la Ligue Centre Val de Loire,
Monsieur Le Président du FS PARASSY,
Mesdames, Messieurs les Représentants de Clubs ou leur représentant,,
Mesdames, Messieurs,

Bienvenue dans notre salle des fêtes et dans notre commune de 428 habitants répartis sur ≈ 2900 hectares.

Notre Commune au cœur des coteaux de Menetou-Salon est très ouverte au monde associatif avec 5 associations qui animent régulièrement notre bourg. Le Foyer Rural contribue au maintien du sport en milieu rural avec ses sections sportives dont le club de foot qui est un moyen de préserver le lien social avec les supporters et les bénévoles lors des manifestations. Notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) permet de garder 2 écoles ce qui donne la vie à la Commune. Le seul commerce, Bar et Dépôt de pain est ouvert du mardi au dimanche, nos vigneron, notre éleveuse caprins et nos salaisons favorisent à l'économie. Concernant l'équipe du Conseil Municipal, les élus qui n'ont pas un gros budget à gérer fait ce qu'ils peuvent pour la vie des paroissiens (nes) soit aussi possible que possible et dans de bonnes conditions.

Beaucoup d'habitants sont arrivés ici alors qu'ils travaillaient sur Bourges qui n'est qu'à 25 minutes et sont restés pour la retraite et la qualité de vie à la campagne.

Pour conclure PARASSY est la destination idéale pour se promener sur les chemins ruraux, dans les bois, pique-niquer à l'étang communal et se détendre avec les quelques manifestations des associations.

Je vous y souhaite donc d'y passer une bonne Assemblée Générale et vous remercie d'avoir accepté mon invitation.

♦ **Allocution de Monsieur Antonio TEIXEIRA, Président du District du Cher de Football**

Je saluerai la présence de,

Madame Nicole PINSON, Maire de PARASSY,
Monsieur Jacky FORTEPAULE, Président de La Ligue Centre-Val de Loire, Cher Jacky,
Monsieur Jean GOMEZ, Chargé de Mission Sports et Jeunesse au Conseil Départemental,
Monsieur Gérard GAUMAIN, Président du FS PARASSY,

Mesdames et Messieurs Les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Dirigeantes et Dirigeants,

Bonjour et soyez tous les bienvenus(es) à PARASSY pour notre Assemblée Générale d'hiver qui clôturera notre saison 2016/2017.

Je tiens à excuser Monsieur Thierry VALLEE, Vice-Président chargé des Sports au Conseil Départemental, Monsieur Raymond OURY, Président du CDOS, Monsieur Stéphane LAVERGNE, Président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Je tiens à vous remercier, Madame Le Maire, de nous accueillir dans votre commune et d'avoir mis cette salle à notre disposition pour notre Assemblée Générale et à vous Monsieur Le Président du FS PARASSY ainsi qu'à vos Dirigeants de nous avoir aidé dans l'organisation de celle-ci et nous retrouver ici est un énorme plaisir car c'est aussi mettre en lumière nos clubs ruraux.

Avant de commencer, j'aimerais que nous observions une **minute de silence** pour tous ceux et celles qui ont contribué à faire vivre notre passion et qui nous ont quittés lors de cette saison 2016/2017 et encore ces derniers jours, ils sont malheureusement encore bien trop nombreux.

Cette matinée va nous permettre de vous présenter entre autres notre bilan financier pour la saison 2016/2017, bilan que vous avez tous reçu et qui vous montre toute la continuité de la rigueur qui a été mise en place depuis mon arrivée à la tête du District.

Et comme vous avez pu le remarquer celui-ci laisse apparaître un excédent, qu'il est important de prendre avec précaution.

Excédent qui a été possible grâce à une rigueur imposée à toutes nos Commissions dans la gestion de leur budget, **aux dons** faits par les Membres Bénévoles de Commissions et par l'ensemble du Comité Directeur pour leur frais de déplacements, à la mise à disposition d'un salarié auprès de la FFF, la reprise de provisions pour risques, l'organisation des 1/2 finales de la Coupe GAMBARDELLA et une économie sur les charges salariales.

Mais attention la saison à venir sera tout autre avec moins de recettes en prévision comme la baisse des subventions, cela va engendrer une rigueur que nous devons poursuivre face à nos nombreux objectifs et investissements qui se profilent pour cette saison mais vous ne serez pas oubliés.

Je laisserai le soin à notre nouveau Trésorier, Paul HERRERO, pour qui cela sera son baptême du feu, de vous commenter ces chiffres.

Mais avant de répondre à vos éventuelles questions sur ce bilan, je voudrais revenir sur quelques sujets importants:

L'arbitrage et les incivilités :

« Ce dossier a été pris à bras le corps », et les réunions vont s'intensifier dans les prochaines semaines avec toutes les composantes de notre football afin de proposer quelques axes de réflexions et d'exemples de situations dans les clubs.

« Ce n'est pas simple d'encourager des vocations à l'arbitrage. Le corps arbitral est accusé de tous les maux. Mais il faut juste se poser quelques questions : faisons-nous autant d'efforts dans la recherche d'arbitres que dans celle d'éducateurs ou de joueurs ? ».

« Valorisons-nous nos arbitres comme ils le devraient ? Les comportements des bancs et des joueurs sont-ils toujours adaptés ? Et l'acceptation de l'erreur ne doit-elle pas être plus présente ? Relativisons l'importance des rencontres ; l'enjeu ne doit pas tuer le jeu ».

Si nous arrivons à recruter des emplois civiques ce qui n'est pas si simple, on dédiera dans le cadre du PEF (Programme Educatif Fédéral) une grosse part pour l'arbitrage, aller voir les clubs en infraction et améliorer les choses par rapport aux préconisations de la FFF (les U13 qui s'auto-arbitrent, etc...), mettre en place des ateliers pour la bonne connaissance des lois du jeu. Il s'agit aussi de rencontrer les éducateurs qui ont un rôle majeur à tenir et de revaloriser chaque arbitre dans son club et l'arbitrage dans les clubs ».

Concernant les incivilités, celles-ci se sont stabilisées depuis plusieurs saisons. Il faut arrêter de dire que le foot est synonyme de violences et d'incivilité. Il n'y a pas de violence comme dans certaines ligues, mais il y a tout de même trop d'irrespect et il faut faire quelque chose pour lutter contre cela. C'est aussi le but de ce chantier.

Il y a aussi le projet de la « Licence à points » qui est entre les mains de la Commission des Présidents de Clubs.

Je vous proposerais tout à l'heure trois clips qui mettront en évidence certains problèmes que nous rencontrons et que nous devons combattre tous ensemble.

Écoute et soutien accrus aux clubs

Nous allons continuer nos visites de clubs car les échanges sont importants pour avancer dans l'intérêt de notre football.

Nous avons pris sous notre responsabilité l'agrément collectif afin que vous puissiez engager des emplois civiques. Leurs missions principales seront axées sur l'accueil, la communication, la prévention ou encore l'animation : « *C'est un point très important et qui nous tient à cœur, cela permet de soutenir et d'aider les clubs concrètement et j'espère que cette initiative sera couronnée de succès.* »

Nous sommes aussi à votre disposition pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives comme les dossiers d'aides (CNDS, emploi, équipements...). Vous pouvez aussi solliciter nos Techniciens pour accompagner vos éducateurs sur le terrain lors des séances d'entraînement, je leu ai demandé de passer 60% de leur temps dans les clubs.

La Commission des Présidents de Clubs

Cette Commission mise en place après l'AG de BOULLERET a son importance dans notre fonctionnement et dans l'évolution de notre football.

En effet, celle-ci est composée de 10 membres représentant toutes les divisions départementales et est chargée de travailler sur des sujets que vous avez envie de voir évoluer comme les règlements par exemple, le carton blanc qui est en vigueur ou les achats groupés.

Cette Commission est votre porte-parole et doit-être force de propositions des Clubs.

Pour cette saison celle-ci sera composée des membres suivants :

Membres :

M COUREAU Michel (Président) => Portable 0672727889

M TERMINET Marc => Portable 0607636837

Membres Extérieurs :

D1

M DUBOIS Fabrice (ES Trouy)

M TURPIN José (ES Aubigny sur Nère)

D2

M LANGERON Raymond (US Les Aix/Rians)

M DREANO Matthieu (AS Chapelloise)

D3

M DELIEGE Marc (US Nançay Neuvy Vouzeron)

M SEIDEL Noël (FC Vasselay St Eloy de Gy)

D4

M BABOIN Eric (ASC Levet)

M SERGENT Jean-Claude (FC St Doulchard)

D5

M BEAUNEZ Jean-Pierre (ES Brécy)

M DUMAND Gérard (US Ste Solange)

Le Téléthon :

La Fédération a signé un engagement auprès de l'AFM TELETHON et nous nous devons d'y participer et montrer que le football c'est aussi se mobiliser pour cette cause.

Je sais que beaucoup d'entre vous participent à des organisations dans vos communes mais il serait bon que nous puissions valoriser les sommes que vous récoltez, alors je vous propose de nous faire remonter vos dons et chaque club participant à cette collecte se verra offrir une formation d'éducateur.

Sur les autres projets nous aurons l'occasion d'en débattre car je reviendrai vers vous dans des réunions de secteurs pour aborder les sujets qui vous tiennent à cœur et débattre des sujets abordés lors de la Commission des Présidents de Clubs qui vous représentent.

Comme à chaque fois qu'il m'en est donné l'opportunité je ne terminerai pas ce discours sans oublier nos différents partenaires qui contribuent à nous aider, à obtenir des bons résultats financiers pour mener à bien toutes nos actions, alors je vous remercie de leur faire confiance et de diffuser auprès de vos licenciés les informations que nous vous faisons parvenir par mails.

Je n'oublierai pas non plus de remercier toutes les municipalités mettant à notre disposition gracieusement leurs installations sportives (gymnases, terrains) ainsi que les Clubs (Présidents (tes), éducateurs et Dirigeants) qui par leur collaboration et leur investissement, contribuent à la bonne réalisation de l'ensemble des actions techniques et des manifestations.

Alors merci à tous et toutes pour votre engagement dans notre passion et surtout je vous souhaite une bonne saison.

◆ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 juin 2017 à MORTHOMIERS (diffusé le 12/07/2017 sur le site Internet du District <http://cher.fff.fr>).

Le Président précise à l'Assemblée que nous devons rectifier la date du mandat du Commissaire aux Comptes qui n'est pas pour un mandat 2017/2023 mais s'achève au 30 juin 2021 car celui-ci vient en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire.

=> Aucune autre remarque n'ayant été formulée, celui-ci est adopté l'unanimité,

◆ **Présentation de l'exercice financier clos au 30 juin 2017, par Paul HERRERO, Trésorier Général et Yves LE GOFF, Expert-comptable,**

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoigné en me confiant le poste de trésorier de notre association lors de la dernière assemblée générale de Morthomiers. Je tiens à remercier également Pascal Bouchard, trésorier jusqu'au 30 juin 2017 pour son aide lors du passage de témoin.

Il mérite je crois vos applaudissements pour tout le travail effectué pendant ces années.

Je salue l'arrivée de Valérie Périot notre nouvelle secrétaire aide-comptable avec laquelle j'ai déjà pu commencer à travailler.

Comme par le passé, je remercie tous les bénévoles participant à l'opération « défraiement fiscal » concernant les frais de déplacements. Vous le savez tous, ces dons sont indispensables à la bonne santé financière de notre District.

Je n'oublierai pas dans mes remerciements, les clubs, vous qui avez participé pour la dernière fois au 30 juin 2017, à la contribution financière de 1 € par licencié.

Comme vous l'a précisé notre président, les comptes annuels au 30 juin 2017 font ressortir un résultat positif de 70 721,48 €, que nous allons analyser au niveau du compte de résultat et du bilan

➔ Le compte de résultat

📊 L'exploitation

Les produits d'exploitation ont progressé de 34 070 €, soit 415 558 € cette année contre 381 488 € l'exercice passé.

Votre District a facturé cette année les prestations d'un technicien pour la somme de 22 512 €. Cette opération ne pourra pas être reconduite cette année. Autre élément marquant, l'organisation des 1/2 finales de la Coupe Gambardella le 30 avril 2017. Cette manifestation a généré un résultat net global d'environ 20 000 €, intégrant les recettes, le partenariat et mécénat relatif à cet évènement.

Comme vous pouvez le constater, sans ces deux opérations nos produits d'exploitation seraient à la baisse par rapport au dernier exercice.

- Les charges d'exploitation ont augmenté globalement de 18 543 €.
- Les frais de personnel de l'année s'élèvent à 202 818 € contre 205 138 € l'an passé soit une baisse de 2 320 € hors effet de la mise à disposition d'un technicien. Cette baisse est compensée par l'augmentation du poste « personnel mis à disposition » qui augmente de 5 849 €.
- Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 49 893 € contre 54 186 € soit une baisse de 4 293 €.
- Le poste dotation aux clubs pour fournitures et actions techniques intégrant une provision spécifique cette année de 25 000 € s'élève cette année à la somme de 47 831 € contre 38 199 € l'an passé soit une augmentation de 9 632 €.
- Les frais de déplacements des bénévoles sont de 35 543 € contre 31 556 € l'an passé soit une augmentation de 3 987 €.
- Les autres postes d'exploitation ne présentent pas de variations significatives.
- En synthèse, le résultat d'exploitation est négatif pour la somme de 31 900 € contre 47 427 € l'exercice passé soit une amélioration de 15 527 €.

✚ Le financier

- Le résultat financier, intégrant les charges des emprunts est négatif de 9 145 € contre 9 467 € l'an passé soit une variation positive de 322 €.
- Le résultat courant cumulant le résultat d'exploitation et financier s'avère négatif pour 41 045 € contre 56 894 € l'exercice dernier.

✚ L'exceptionnel

- Les produits exceptionnels de l'année d'un montant de 111 766 € ont progressé de 24 706 € par rapport à l'exercice passé (87 060 €).
- Cette augmentation provient de la reprise des provisions pour risques sociaux de 17 000 € devenues sans objet, ainsi que des produits exceptionnels pour 6 092 € régularisant des dettes antérieures.
- Les abandons des défraiements des membres (mécénat fiscal) pour 35 543 €, le mécénat fiscal de nos partenaires pour 33 169 € dont 6 000 € pour les ½ finales de la Coupe Gambardella et la reprise annuelle des subventions pour 19 962 € viennent compléter le poste produits exceptionnels.
- Le résultat exceptionnel intégrant les charges exceptionnelles est positif de 111 766 € contre 85 606 € l'exercice passé soit une augmentation de 26 160 € provenant essentiellement des reprises des provisions, propres à cette année et non reconductibles l'année en cours.

✚ Le résultat net comptable

En reprenant le résultat courant négatif pour 41 045 € et le résultat exceptionnel positif de 111 766 €, le résultat net comptable de l'exercice apparaît positif pour la somme de 70 721,48 €.

→Le bilan

✚ Le passif

- Le résultat au 30 juin 2017 vient conforter les capitaux propres de notre association s'élevant à 932 042 € et intégrant des subventions d'investissement nettes correspondant au financement partiel de notre siège pour 433 849 €.
- Les emprunts dus au 30 juin 2017 s'élèvent à 358 876 €. Ils ont donné lieu à un remboursement global de 52 071 € soit 37 071 € pour le Crédit agricole et 15 000 € pour la Fédération.
- Le poste fournisseurs d'un montant de 63 419 € contre 74 932 € au 30/06/2016 comprend une provision pour charges à payer de 25 000 € correspondant à une dotation à destination des clubs pour l'année en cours.
- Le poste fournisseurs d'immobilisation au 30 juin 2017 d'un montant de 72 055 € est compensé à l'actif par le poste débiteurs divers pour la somme de 68 000 €, bloquée sur un compte séquestre auprès de la Carpa.

✚ L'actif

Notre association a acquis une immobilisation pour la somme de 4 149 € et régularisé une sortie pour 20 284 €.

- Le poste « créances clubs » d'un montant de 11 665 € a baissé de 9 714 €.
- Le poste « produits à recevoir s'élève à 850 € contre 34 191 € l'an passé.
- Compte tenu de tous ces éléments la trésorerie a évolué positivement de 73 388 €. Cette variation vient compenser l'évolution négative de l'an passé pour 60 700 €.

✚ Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable au 30/06/2017 de 70 721,48 € au poste « fonds associatifs ».

Je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir approuver les comptes annuels de notre District tels qu'ils se présentent, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et du rapport des Vérificateurs aux Comptes et de bien vouloir approuver les résolutions proposées.

Je suis à votre disposition pour toutes vos questions et vous remercie de votre attention.

Après l'intervention de Paul HERRERO, Trésorier Général, Yves LE GOFF, Expert-comptable fait la présentation des comptes qui confirment les différents indicateurs financiers et cela dans un powerPoint :

2016/2017

Association DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

Association DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL
Organiser et contrôler la pratique du football
TEIXEIRA ANTONIO

10 Rue de La Caillière
18230 SAINT DOULCHARD
Tél : 0248275430
Fax : 0248240478

2016/2017

Association DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Organiser et contrôler la pratique du football

ACTIVITÉ GLOBALE

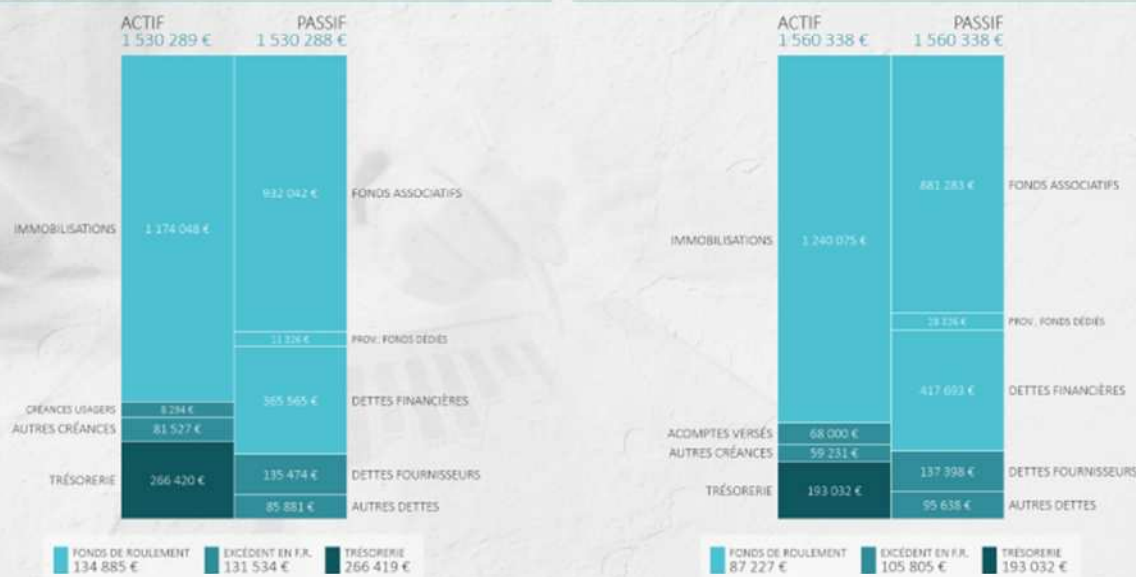
	2016/2017	N-1	Évolution
Ressources associatives	205 836 €	210 903 €	-2,4% →
Ventes de marchandises	0 €	555 €	→
Production vendue	110 425 €	103 993 €	+6,2% 😊
Prestations vendues	8 407 €	950 €	🏆
Produits de fonctionnement	324 668 €	316 401 €	+2,6% →

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2016/2017	N-1	Évolution	
Produits de fonctionnement	324 668 €	316 401 €	+8 267 €	+2,6% →
Marge globale	111 460 €	103 988 €	+7 472 €	+7,2% 😊
Charges de fonctionnement	183 850 €	160 514 €	+23 336 €	+14,5%
Impôts et taxes	3 526 €	7 440 €	-3 914 €	-52,6%
Charges de personnel	202 818 €	205 138 €	-2 320 €	-1,1%
Dotations aux amortissements	49 893 €	47 959 €	+1 934 €	+4%
Résultat courant non financier	-31 900 €	-47 427 €	+15 527 €	+32,7%
Résultat financier	-9 145 €	-9 467 €	+322 €	+3,4%
Résultat courant	-41 045 €	-56 894 €	+15 849 €	+27,9%
Résultat exceptionnel	111 766 €	85 606 €	+26 160 €	+30,6%
Résultat de l'exercice	70 721 €	28 712 €	+42 009 €	+146,3%

BILAN AU 30/06/2017

BILAN AU N-1



♦ Intervention de Monsieur Gilles ROYER, Commissaire aux Comptes

Celui-ci donne lecture de son complet rapport à l'Assemblée présente :

**Communication du Commissaire aux Comptes faite en application de l'article L.823-12 du code du commerce
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 07 OCTOBRE 2017**

Mesdames, Messieurs,

Votre association n'a pas, lors du renouvellement des mandats de Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant, procédé au renouvellement du suppléant. Toutefois cette nomination

est obligatoire dans les associations comme le prévoit la réglementation. Nous vous recommandons de procéder à cette nomination dans les plus bref délais.

Fait à Bourges, le 2 Octobre 2017
SAS CGR AUDIT
représentée par Mr Gilles ROYER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

EXERCICE DU 1^{er} JUILLET 2016 AU 30 JUIN 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- *le contrôle des comptes annuels du DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *La justification de nos appréciations,*
- *Les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant la détermination des provisions pour risques, des produits à recevoir et des charges à payer, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourges, le 2 octobre 2017
SAS CGR AUDIT
Représentée par Mr Gilles Royer

<p style="text-align: center;">EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES</p>

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'Association District du Cher de Football, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

CONVENTIONS PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Remboursement des frais de déplacement des administrateurs

Personnes concernées :

L'ensemble des membres du Comité directeur

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2017, les frais de déplacement des membres du Comité directeur se sont élevés à 24 203,54 €. Ils ont fait l'objet d'un abandon partiel par les bénéficiaires à hauteur de 22 092,75 €.

Fait à Bourges, le 2 Octobre 2017
SAS CGR AUDIT
représentée par Mr Gilles ROYER

♦ **Intervention de Monsieur Jean-Marie APERT, Vérificateur aux Comptes**

Je soussigné:

- Monsieur **APERT Jean-Marie**, représentant élu des Clubs, licencié au BOURGES 18,

Désigné par l'Assemblée Générale en qualité de vérificateur aux comptes.

Je me suis rendu, ce jour 04 octobre 2017, **au siège du District du Cher de Football à SAINT DOULCHARD, 10 rue de la Caillère, BP 18**, afin d'y accomplir ma mission.

Etaient présents :

- **Cabinet SAS CGR AUDIT**, Commissaire aux Comptes, représenté par Monsieur Gilles ROYER,
- **Monsieur HERRERO Paul**, Trésorier du District

Les différents registres et pièces comptables ont été mis à votre disposition.

Le Cabinet SAS CGR AUDIT, Commissaire aux Comptes, nous a fourni le détail des travaux auxquels ils se sont livrés ainsi que toutes les explications nécessaires à la compréhension des documents de synthèse présentés.

Je vous propose d'approuver le bilan, le compte de fonctionnement et l'annexe tels qu'ils viennent de vous être présentés.

Le vérificateur aux Comptes :

M. APERT Jean-Marie

A l'issue de ces interventions,

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

- ✚ **Le rapport moral et financier,**
- ✚ **L'ensemble des comptes présentés et arrêtés au 30 Juin 2017 après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,**
- ✚ ***l'affectation des résultats au compte Associatif.***
- ✚ **Les Conventions règlementées après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.**

♦ **Présentation du Budget Prévisionnel, par Paul HERRERO, Trésorier Général**

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente le budget prévisionnel 2017-2018 :

Je vais commencer par les produits :

Le montant est estimé à 451 200 euros.

Le détail se décompose de la façon suivante :

- ⇒ Engagements, amendes, disciplines et appels : 110 000€
- ⇒ Subventions et partenariats : 200 000€
- ⇒ Autres produits : 56 000 (dont prélèvement recettes : 25 000€)
- ⇒ Produits exceptionnels 64 000€ (Dons Bénévoles et mécénats)

- ⇒ Et Quote-part résultat / subvention d'investissement : 20 000€
- ⇒ Produits financiers 1 200€

Les charges :

Le montant total estimé à 451 200 euros, se décomposant de la façon suivante :

- ⇒ Salaires et charges : 218 200€
- ⇒ Autres charges externes : 169 000€
 - × Dont 26 000€ de frais de commissions et déplacements
 - × 36 000€ de défraiements fiscaux
- ⇒ Impôts et Taxes : 4 000€
- ⇒ Dotations aux amortissements et provisions : 50 000€
- ⇒ Charges financières : 10 000€

Le Président Antonio TEIXEIRA demande à l'Assemblée d'approuver ce bilan prévisionnel. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les représentants des Clubs.

◆ Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant

Le Président Antonio TEIXEIRA rappelle à l'Assemblée que nous avons l'obligation de procéder au renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant comme le prévoit la réglementation et souligné par Monsieur Gilles ROYER Commissaire aux Comptes de la SAS CGR AUDIT dans son intervention.

Il propose la nomination de la SARL ALDH CENTRE en la personne de Madame Aude DUCOURTIOUX, pour les exercices allant jusqu'au 30 juin 2021.

=> Aucune objection n'ayant été formulée par les représentants des clubs présents, le mandat de Madame Aude DUCOURTIOUX de la SARL ALDH CENTRE, Commissaire aux Comptes suppléant, est acté.

◆ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

◆ Proposition de Modifications Statutaires présentées par Yves JACQUET, Membre de la Commission Statuts et Règlements.

Le Président Antonio TEIXEIRA demande à l'Assemblée si elle souhaite passer en revue les trois modifications à apporter sur les statuts du District qui ont été validés à l'AG de Morthomiers le 30 juin dernier.

Ces modifications ont été demandées par le service juridique de la FFF et sont expliquées par le Président.

=> Ces modifications seront soumises au vote à bulletin secret.

◆ Proposition de Modifications Règlementaires présentées par Yves JACQUET, Membre de la Commission Statuts et Règlements.

Le Président Antonio TEIXEIRA demande à l'Assemblée si elle souhaite passer en revue les modifications réglementaires qui ont été adressées par mail à l'ensemble des clubs.

Ces modifications concernent des mises en conformité par rapport aux règlements de La Ligue et ses Districts, un règlement consécutif à la dématérialisation des licences et une application du carton « BLANC » aux Coupes du Cher et au championnat U18:

- Les Compétitions U11F à 5, U13F à 5, U13F à 8, U15F à 8 et U19F à 8,
- Championnat Seniors Féminins à football réduit,
- Règlement du carton blanc,
- Règlement du Challenge de la Meilleure attaque,
- Les règlements des Championnats du Cher,
- Règlement de la Coupe du Cher Seniors
- Règlement de la Coupe Robert FEIGENBLUM,
- Règlement de la Coupe Marc GUERITAT.
- Règlement du Dirigeant Auxiliaire en Arbitrage

=> L'Assemblée ne souhaitant pas les parcourir et après avoir écouté les explications données par le Président, celle-ci n'ayant formulé aucune objection, ces modifications sont adoptées à l'unanimité par les Clubs.

◆ CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

◆ PAUSE, VOTE et PROCÉDURE DE DEPOUILLEMENT

◆ REPRISE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

◆ Projection de clips « Espaces de Réparation »

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, le Président Antonio TEIXEIRA a voulu diffuser auprès de l'assistance trois clips réalisés par la Commission Fédérale « Actions Citoyennes et Sociales » pour informer des conséquences pénales et disciplinaires pour les auteurs de ces actes.

Les clips avaient comme thèmes :

- ✚ Le respect des installations,
- ✚ Le racisme,
- ✚ L'agression d'un arbitre.

Suite à cette diffusion, le Président apportait quelques précisions aux interventions entre autres de Messieurs Eric BABOIN, Président de l'ASC LEVET, et de Monsieur Henri LAVAUD de l'AMSFR ST HILAIRE DE COURT.

◆ Point sur les « ÉTOILES du FOOTBALL »

Une vidéo est projetée à l'Assemblée présentant la soirée des « ÉTOILES du FOOTBALL ». Le Président Antonio TEIXEIRA revient sur le but de cette soirée au cours de laquelle sont décernés une trentaine d'étoiles suivant des critères bien précis. Il revient sur celles concernant les clubs en insistant qu'un club est mis en valeur dans chaque division suivant les critères suivants :

- La Discipline,
- La signature de la Charte du Président de club (Lutte contre les incivilités dans son club),
- Fidélisation des licenciés,
- Les résultats sportifs de la saison,
- Présence aux AG et réunions,
- La Féminisation de l'équipe dirigeante.

Il précise qu'il est aussi important de valoriser le Bénévolat et que 6 Dirigeants (tes) y sont mis en valeur, comme tous les acteurs de notre football. Bien sûr cette soirée se veut festive et est entrecoupée par 2 tables rondes avec des acteurs du monde professionnel avant de se terminer par un buffet dînatoire pour tous les participants.

◆ **VOTES : Proclamations des résultats par Monsieur Christian CHABANCE**, Président de la Commission des Opérations Électorales.

Vote des modifications statutaires (résultats proclamés par Christian CHABANCE)

⇒ **386 voix pour (416 voix exprimées)**

=> **Les statuts ainsi établis sont adoptés avec 92,79%, des voix exprimés.**

◆ INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

◆ **Intervention de Monsieur Jacky FORTEPAULE**, Président de la Ligue Centre-Val de Loire,

Remerciements à :

- Madame le Maire « honorée » d'avoir obtenu, avec le club local l'organisation de l'AG.
- Monsieur le Représentant du Conseil Départemental pour sa passion envers le football.
- Monsieur le Président du club et son équipe pour la qualité de réception de l'ensemble des participants.

Au nom de l'Equipe de la Ligue, coup de chapeau :

- Au CD du District et à son équipe pour leur abnégation, leur engagement envers les clubs.
- Aux clubs, lieux de vie et vivier de notre football, qui assurent avec passion leur rôle de vecteur social.

Situation actuelle :

Pas de recours à la facilité mais conscience des réelles difficultés afin de mieux appréhender les solutions possibles.

- Mutualisation des moyens Ligue & Districts dans certains secteurs.
- Rappel des valeurs de notre football **P R E T S** et du « combat » à mener, pour chaque bénévole afin de porter, en tous lieux en bonne aptitude et l'exemplarité.

« Combattre le dérapage audiovisuel c'est bien, mais avoir un comportement exemplaire, c'est mieux ».

Félicitations pour l'EXCELLENTE tenue de l'Assemblée, cadrée et rythmée grâce à la maîtrise d'Antonio TEIXEIRA, la justesse de propositions et l'adhésion des participants.

Rendez-vous en 2019 pour le cinquantenaire du club.

Bonne saison à toutes et tous,

♦ Remise de Distinctions aux Bénévoles

Dans le cadre de la mise en place de l'opération le « Bénévole du mois » initié par la Fédération Française de Football, le Président de La Ligue Jacky FORTEPAULE remet en compagnie de Madame Nicole PINSON, Maire de PARASSY, une dotation de la part de la FFF à des Dirigeants de clubs et/ou Membre de Commission (choisis par le District):

- 🏆 Mme MAUDUIT Fabienne (FC VASSELAY St ÉLOY DE GY)
- 🏆 M. LAVAUD Henri (ASFR St HILAIRE DE COURT)
- 🏆 M. MARTEAU Michel (Membre Commission Départementale)
- 🏆 M. BERNON Cyrille (FC LE CÂTELET CULAN)
- 🏆 M. GUILLOT Régis (Jeunesse SANCERROISE)
- 🏆 M. CHERRIER Michel (5JS BOULLERET)
- 🏆 M. BAULANDE Vincent (OL MORTHOMIERS)

☞ CLUBS ABSENTS à cette Assemblée Générale :

Le Président Antonio TEIXEIRA donne lecture de la liste des clubs absents à cette Assemblée :

- * ET.S. COLOMBIERS
- * FC CIVRAY
- * FRANCO-TURCS de BOURGES
- * CS FOËCY
- * FOY. RUR. IDS ST.ROCH
- * AV. DE LIGNIÈRES
- * ET.S. MARCAIS
- * AS PRÉVERANGES
- * U.S. ST. PRIEST LA MARCHE
- * SPL VIERZON CHAILLOT

☞ CLUBS REPRÉSENTÉS PAR UN AUTRE CLUB :

- * AS BIGNY VALLENAY
- * BOURGES FOOT
- * ES JUSTICES BOURGES

♦ **LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le Président Antonio TEIXEIRA annonce que la prochaine Assemblée Générale du District, aura lieu à **TROUY** le 29 JUIN 2018

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Antonio TEIXEIRA, remercie l'ensemble des participants pour leur présence, pour la tenue et la qualité des débats lors de cette Assemblée et clôt cette réunion à 11h45.

À l'issue de cette Assemblée Générale, Madame Nicole PINSON, Maire, invite les participants à partager le pot de l'amitié offert par la municipalité de PARASSY.

Le Président du District,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line extending downwards.

Antonio TEIXEIRA